



CAP ELECTRICIEN

OBJECTIFS

Le/la titulaire du CAP électricien aborde toutes les compétences professionnelles liées au métier d'électricien depuis le point de production de l'énergie jusqu'aux utilisations.

Le/la titulaire du CAP électricien assume des activités professionnelles variées sous la responsabilité d'un personnel de qualification supérieure. Dans ses réalisations, il/elle maîtrise les aspects normatifs, réglementaires propres aux installations électriques, de sécurité des personnes et des biens, il/elle appréhende les aspects relationnels, de l'efficacité énergétique, de la protection de l'environnement et du développement durable.

CONTENUS

Les activités du ou de la titulaire du CAP électricien sont :

- Préparation des opérations de réalisation, de mise en service, de maintenance,
- Réalisation,
- Mise en service,
- Maintenance,
- Communication.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

PUBLIC

Jeune de moins de 30 ans, hors dérogations : sportif de haut niveau, personne en situation de handicap, création ou reprise d'entreprise

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

VALIDATION

Certificat d'Aptitude Professionnelle

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 3 (CAP ou BEP)

SERVICES VALIDEURS

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves en cours (CCF)

Il est possible de valider tout ou partie des blocs de compétences de cette formation.

DURÉE INDICATIVE

800 heures sur 2 ans

DÉLAI D'ACCÈS

Démarrage de la formation en septembre.

MODALITÉS D'ADMISSION

MODALITÉS D'ACCÈS

Admission sur dossier et/ou entretien
Validation du terrain d'accueil par l'équipe pédagogique
Signature du contrat d'apprentissage.

DOSSIER D'ADMISSION

Dossier à transmettre via AFFELNET si entrée en 1re année de CAP

INSCRIPTIONS

Prendre contact avec le lycée réalisateur

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

30 septembre selon les places disponibles

TARIF

Selon les coûts contrats établis par France compétences

FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage

ACCESSIBILITE

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

POUR ALLER PLUS LOIN**DÉBOUCHÉS/ MÉTIERS/ EMPLOIS**

Les activités professionnelles peuvent s'exercer dans les secteurs :

- des réseaux
- des infrastructures des quartiers
- des zones d'activités
- des bâtiments (résidentiel, tertiaire et industriel)
- de l'industrie
- des systèmes énergétiques autonomes et embarqués.

Le ou la titulaire du CAP électricien met en œuvre et intervient sur les installations électriques et sur les réseaux de communication des domaines de la production, du transport, de la distribution, de la transformation et de la maîtrise de l'énergie électrique, en prenant en compte les enjeux de la transition énergétique et l'évolution des techniques et des technologies numériques.

Exemples de métiers : électricien, installateur électricien, installateur domotique, câbleur fibre optique, réseau, cuivre, monteur électricien, tableautier
... [Découvrez d'autres débouchés sur onisep.fr](#)

CODE RNCP 38 401

+ d'informations sur le lien suivant

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38401/>

LES + DE LA FORMATION

Garantie de poursuivre sa formation en cas de rupture de contrat
Aucun frais à la charge de l'apprenti
Qualité des plateaux techniques et expertises des intervenants

LIEUX DE FORMATION**Lycée Professionnel Françoise DOLTO**

4, rue Piardièrre 38120 LE FONTANIL CORNILON

**Lycée Professionnel Thomas EDISON**

8, rue Carmagnole-Liberté, 38130 ECHIROLLES

**Lycée polyvalent Les Portes de l'Oisans**

60, avenue Aristide Briand 38220 VIZILLE



Date de mise à jour 09/03/2026

NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2025**TAUX DE RÉUSSITE**

100% de taux de réussite

TAUX DE SATISFACTION

58% de nos apprentis sont satisfaits

TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI

0% après 6 mois

TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI DANS LE DOMAINE

0% après 6 mois

TAUX D'INTERRUPTION EN COURS DE FORMATION

0%

VALEUR AJOUTEE DE L'ETABLISSEMENT

Selon INSER JEUNES



Si le taux d'emploi constaté* est supérieur au taux d'emploi attendu* alors l'apport propre de l'établissement dans l'insertion professionnelle de ses apprenants est positif.

CONTACTS

GRETA DE GRENOBLE

Service Apprentissage Tél : 04 76 33 27 40

Greta.grenoble.contacts@ac-grenoble.fr

